

Les Infos'clés sécurité routière

Fiche 2 : Le 80 km/h en France



CONTEXTE

CONSTAT : STAGNATION DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE ENTRE 2013 ET 2017

OBJECTIF : DIMINUER LE NOMBRE DE MORTS DANS LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

MESURE : ABAISSER LA VITESSE À 80 KM/H SUR LE RÉSEAU BIDIRECTIONNEL

DATE D'EFFET : 01 JUILLET 2018

ÉVALUATION : 2 ANS (JUILLET 2020)

RÉSEAU : 400 000 KM

CE QUE DIT LA SCIENCE...

LES CONDUCTEURS ONT TENDANCE À CIRCULER 10 % AU DESSUS DES LIMITATIONS DE VITESSE

+ 10 % DE LA VITESSE MOYENNE C'EST :

- + 20 % D'ACCIDENTS CORPORELS
- + 30 % D'ACCIDENTS GRAVES
- + 40 % D'ACCIDENTS MORTELS



EN CIRCULANT À 80 KM/H AU LIEU DE 90 KM/H : 13 MÈTRES DE MOINS POUR S'ARRÊTER

RÉSULTATS

VITESSES TOUS VÉHICULES : - 3,3 KM/H



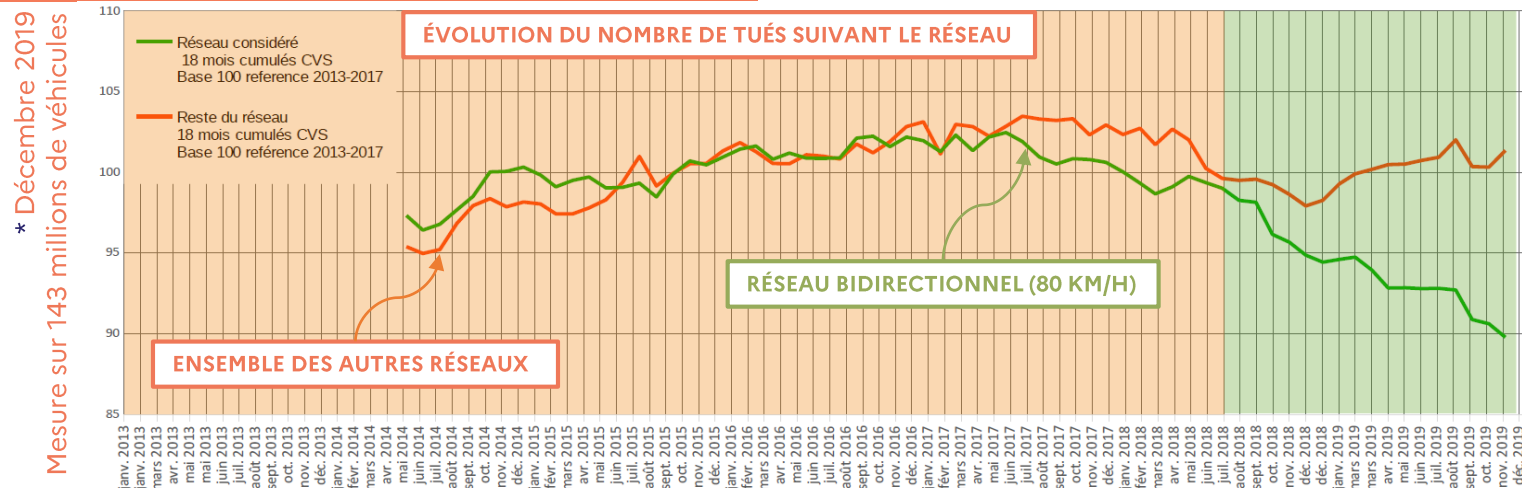
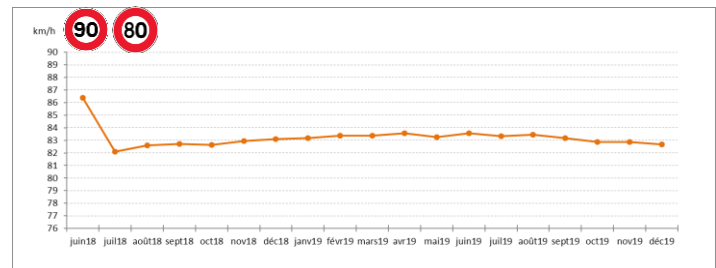
POUR LES VL :

RESPECT DU 80 KM/H : 42 %*

EXCÈS DE VITESSE DE + DE 10 KM/H : 23 %*



ÉVOLUTION DES VITESSES MOYENNES TOUS VÉHICULES



349 VIES ÉPARGNÉES
SUR 20 MOIS

MORTALITÉ ROUTIÈRE : - 12 %

PAS D'IMPACT SUR L'ÉCOULEMENT DU TRAFIC
PAS PLUS DE « PRESSION » DES PL ENVERS LES VL
« PERTE DE TEMPS » : 1 SECONDE / KM
ACCEPTABILITÉ : 48 % - EN PROGRESSION
BILAN SOCIO-ÉCONOMIQUE : POSITIF
BILAN ENVIRONNEMENTAL : MODESTE

L'ESSENTIEL

DES EFFETS CONFORMES AUX PRÉVISIONS :

- BAISSÉ DES VITESSES PRATIQUÉES
- BAISSÉ DU NOMBRE DE TUÉS
- BILAN POSITIF

Rapport complet :

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/abaissement-vitesse-maximale-autorisee-80-kmh>